

PV du Conseil d'établissement lundi 11 décembre 2023

1.	Installation du Conseil et de ses instances pour l'année 23-24	2
2.	Approbation du procès-verbal du C.E. du mardi 26/09/2023	3
3.	Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement	3
4.	Vie de l'établissement / Finances	3
	4a. Présentation des tarifs scolaires 2024-2025	3
	4b. Présentation de nouveaux tarifs	4
	4c. Présentation du Budget 2024.....	5
	4d. Tableau des voyages et des sorties scolaires à venir	7
	4e. Bilans financiers des voyages passés	8
	4f. Don divers	8
	4g. Tableau des conventions entre le LJR et ses partenaires.....	8
	4h. Mesure de carte scolaire.....	9
5.	Vie de l'établissement / Pédagogie	10
	5a. Date des examens et validation des dates des épreuves de CCF en EPS.....	10
	5b. Les projets AEFÉ :	10
	5c. Stage en classe de seconde	11
	5d. Agora Monde.....	11
6.	Vie de l'établissement / Informations diverses	11
	6a. Poste de chargé de communication.....	11
	6b. Label Kita Élysée	11
	6c. Label Umweltschule 2023 et projets 2024	12
	6d. Certificat de Condition d'Exercice	12
	6e. Plan de prévention du harcèlement (actions et formations).....	12
	6f. Bilan des portes ouvertes du 18 novembre 2023	12
	6g. Point d'étape sur le « Schutzkonzept »	13
	6h. Accueil des élèves de moins de 3 ans : bilan et perspective	13
	6i. Rénovation du gymnase	13
7.	Vie de l'établissement / Sécurité	14
	7a. Bilan des exercices de sécurité du 1er trimestre	14
	7b. Mise à jour du PPMS	14
	7c. Missions AEFÉ et Ambassade	14
8.	Questions diverses	14

Ouverture de séance par le Président du Conseil d'établissement à 18h01.

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur. La secrétaire adjointe de séance est Madame NOËL-BARON, représentante des personnels. **Présents et excusés** : Voir la feuille d'émargement ci-jointe.

Avant d'installer le nouveau CE et les différentes commissions, le proviseur souhaite la bienvenue à tous les représentants de la communauté scolaire, titulaires et suppléants présents en cette première partie de séance.

Il remercie tous les représentants de l'année dernière pour le travail accompli et pour la qualité des échanges en séance tout au long de l'année. Il assure à tous les représentants qu'avec toute l'équipe de direction, il restera à leur écoute tout au long de cette nouvelle année avec le même esprit de travail, de dialogue et de respect de toutes les expressions.

Il remercie également Madame Chantal BOUSQUET, COCAC adjointe et déléguée de la direction de l'Agence pour sa présence en ligne.

Une représentante des personnels pose la question de savoir pourquoi le conseil d'établissement du LJR compte 7 membres de droit et non 6. Le proviseur répond que dès son arrivée en poste à Munich il a posé cette question au service juridique de l'agence car il avait la même lecture de la circulaire de l'époque. La réponse a été que l'AEFE reconnaissait pour Munich un membre de droit supplémentaire (à l'époque en la personne de la directrice adjointe de l'école primaire, aujourd'hui en qualité de directrice qualité et des relations extérieures).

1. Installation du Conseil et de ses instances pour l'année 23-24

Le proviseur installe le conseil d'établissement ainsi que toutes les instances et commissions du LJR

- A. Conseil d'Établissement
- B. Conseil d'école
- C. Conseil du 2nd degré
- D. Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- E. Conseil de la vie collégienne (CVC)
- F. Conseil de la vie lycéenne (CVL)
- G. Conseil de discipline
- H. Commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire
- I. Commission relative à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels
- J. Cellule de formation continue
- K. Conseil pédagogique
- L. Conseil école-collège
- M. Conseil des maîtres
- N. Conseil des maîtres de cycle
- O. La commission éducative

Autres instances relatives au LJR

- Q. Comité de pilotage du projet d'établissement
- R. Comité de suivi des élèves à besoins particuliers
- S. Caisse de solidarité

Le conseil d'établissement est installé à 18h10. Ensuite les différentes instances et commissions sont installées. Une fois les instances et commissions installées, seuls les représentants élus titulaires ou suppléants remplaçant des titulaires excusés restent en séance. Le nombre de votants est de 20.

Le proviseur souhaite proposer une modification de l'ordre du jour. La modification est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du C.E. du mardi 26/09/2023

Vote sur le PV du CE du mardi 26/09/2023 :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 1
POUR : 19

3. Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement

Le règlement intérieur du CE est présenté par le proviseur.

Vote sur le règlement intérieur du CE après modification retenue :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

4. Vie de l'établissement / Finances

4a. Présentation des tarifs scolaires 2024-2025

Avant de laisser la parole au secrétaire général de l'établissement, le proviseur remercie les représentants de la communauté scolaire pour les différentes réunions de travail qui ont précédé ce CE. Elles se sont déroulées avec un esprit de travail constructif. A ces occasions, différents indicateurs et informations ont été présentés et discutés. Chacune des catégories de représentants de la communauté scolaire a pu faire part de ses attentes et de ses observations. Ce qui est aujourd'hui présenté traduit ce travail collectif.

Le secrétaire général présente les nouveaux tarifs pour l'année scolaire prochaine.

- **Droits de première inscription** : Maintien à **800 €** sans aucune augmentation par rapport à l'année dernière. Il indique que ces frais seront augmentés à l'avenir.
- **Frais de scolarité** : augmentation moyenne d'environ **3%** de la maternelle au lycée.

Pour les tarifs annexes, pas d'évolution particulière à l'exception

- Du service de restauration (augmentation contractuelle avec le prestataire)
- Du service du transport scolaire (poursuite de la politique mise en place avec la volonté d'un service qui s'autofinance en 2026)
- Mise à jour de quelques tarifs

En synthèse, les tarifs proposés sont les suivants :

Droit de scolarité pour l'année 2024-2025 (maternelle)						
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Augmentation par mois sur 10 mois	% moyen d'augmentation par an depuis 2021-2022
Maternelle 13h	4 548 €	4 753 €	5 130 €	5 280 €	15 €	3,80 %
Maternelle 14h	5 003 €	5 228 €	5 640 €	5 810 €	17 €	3,81 %
Maternelle 15h	5 504 €	5 752 €	6 210 €	6 395 €	18,50 €	3,82 %
Maternelle 16h	6 004 €	6 274 €	6 770 €	6 975 €	20,50 €	3,82 %
Maternelle 17h	6 504 €	6 797 €	7 340 €	7 560 €	22 €	3,83 %

Évolution des tarifs depuis l'année scolaire 2024-2025 (hors maternelle)						
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Augmentation par mois sur 10 mois	% moyen d'augmentation par an depuis 2021-2022
Élémentaire	4 257 €	4 257€	4 680 €	4 820 €	14 €	3,15 %
Collège	5 736 €	5 994€	6 350 €	6 540 €	19 €	3,33 %
Lycée	5 996 €	6 266€	6 640 €	6 840 €	20 €	3,34 %

Vote sur les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2024-2025

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

4b. Présentation de nouveaux tarifs

Lunchbox, garderie, reproduction des clés des casiers, restauration, transports

Un tarif lunchbox est mis en place à compter du 1er septembre 2024 sur la base de 1 € par jour :

- Pour un enfant inscrit à la lunchbox toute l'année scolaire : **180 €**
- Pour un enfant inscrit uniquement le vendredi toute l'année scolaire à la lunchbox : **36 €**

Prix de renouvellement de la clé casier en cas de perte : **10 €**

Régularisation du prix du trajet de transport partiel gré à gré pour intégration au règlement financier 2023-2024 : **700 €**

Tarifs pour les trajets en bus pour l'année scolaire 2024-2025

- transport aller-retour (2 trajets par jour) : **1 750 €** contre 1 400 € en 2023-2024
- transport aller ou retour (1 trajet par jour) : **1 250 €** contre 1 000 € en 2023-2024
- transport trajet partiel gré à gré : **875 €** contre 700 € en 2023-2024

Restauration de l'école maternelle et élémentaire en raison de l'augmentation de la TVA en Allemagne sur la restauration de 7% à 19%

Formule	Tarif annuel 2023-2024	Tarif facturé à partir du 01/01/2024 → 31/08/2024	Tarif annuel 2024-2025
Du lundi au jeudi (lunchbox le vendredi)	750 €	498 € au lieu de 450 €	890 €
Du lundi au vendredi	940 €	624 € au lieu de 564 €	1 110 €

Les représentants des parents du 1er degré précisent que les parents d'élèves ne comprennent pas pourquoi le LJR créé un tarif lunchbox. Le secrétaire général précise que le fonctionnement de la lunchbox engendre des frais liés à l'utilisation des locaux et des coûts de personnels de surveillance. Jusqu'à aujourd'hui ces frais étaient supportés par toutes les familles.

Vote sur les tarifs annexes pour 2024-2025 et sur l'augmentation de la restauration scolaire à partir de janvier 2024

CONTRE : 1
ABSTENTION : 3
POUR : 16

4c. Présentation du Budget 2024

Avant de laisser le secrétaire général présenter le budget, le proviseur le remercie chaleureusement ainsi que ses équipes pour le travail réalisé.

Il rappelle que ce travail est particulièrement difficile cette année encore du fait de l'inflation en Allemagne et des effectifs pour lesquels il est difficile de faire une prévision exacte.

Le secrétaire général présente le budget. Pour retrouver le rapport complet, [CLIQUEZ ICI](#).

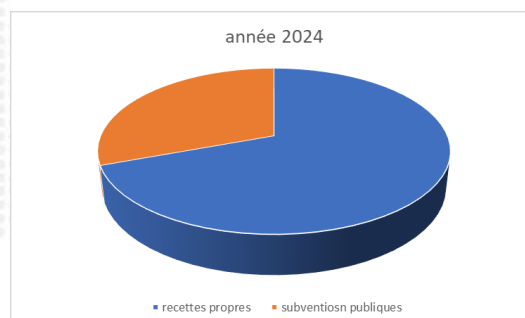
Pour rappel, 2 temps forts dans l'exercice budgétaire sont prévus pour ajuster les prévisions de septembre 2024 décembre 2024.

- BR1 : budget rectificatif 1
- BR2 : budget rectificatif 2

Evolution des recettes

	2022	2023	2024	Ecart
Recettes propres	8 374 078.00 €	8 492 965 €	8 603 000 €	+ 110 035 €
Autres financements publics	3 195 000.00 €	3 000 000 €	3 800 000 €	+ 800 000 €
Recettes globalisées	11 569 078.00 €	11 492 965 €	12 403 000 €	+ 910 035 €

	REC Budgetées
	12 403 000,00
R_EGD_SCOLARITE / FRAIS DE SCOLARITE	7 280 000,00
R_EGD_DEMI-PENSION / FRAIS DE DEMI-PENSION	545 000,00
R_EGD_DRTS-INSCRIPT / DROITS D INSCRIPTION	144 000,00
R_EGD_DROITS-EXAMEN / DROITS D EXAMEN	44 000,00
R_EGD_PRDTS-SERVICE / PRODUITS DES SERVICES	90 000,00
R_EGD_AUTRES-PRDTS / AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES	500 000,00
R_EGD_SUB-PUBLIQUES / SUBVENTIONS PUBLIQUES	3 800 000,00
Totaux	12 403 000,00



Le secrétaire général précise que la hausse des différents tarifs et notamment des tarifs des frais de scolarité à compter du 1er septembre 2024 n'aura un impact que sur 4/10ème de l'année budgétaire.

Dépenses

	2022	2023	2024	Ecart
Personnel (AE)	8 567 499.04 €	8 797 750 €	9 250 800 €	+ 453 050 €
Fonctionnement (AE)	3 053 500.00 €	2 822 200 €	2 907 000 €	+ 84 800 €
Investissement (AE)	1 075 000.00 €	4 945 000 €	395 000 €	- 4 550 000 €
Total	12 695 999.04 €	16 564 950 €	12 552 800 €	- 4 012 150 €

Le secrétaire général précise également qu'à l'issue des différentes réunions de dialogue social avec les représentants des personnels, il est proposé pour l'année 2024 :

- Une prime de 350 € pour chaque personnel exerçant à temps plein dans son corps de métier pour les personnels présents du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Cette prime sera versée sur la paie de décembre 2024.
- Pour tous les personnels positionnés dans des grilles, une augmentation des salaires de 2,5% est proposée. Cette augmentation ne s'applique pas aux personnels positionnés dans des grilles spécifiques qui sont régies par des dispositions spécifiques qui s'imposent au LJR.
- L'établissement propose également d'augmenter les exonérations aux frais de scolarité de ses personnels et des DPI. Ainsi, les personnels travaillant avec une quotité de travail de 100% bénéficieront désormais d'une exonération des droits de scolarité et des droits de première inscription de 65%. Pour les autres tranches, les dispositions actuelles restent inchangées.

Un représentant des parents demande si le montant des subventions publiques est garanti d'une année à l'autre et une personnalité qualifiée demande si ce montant est différent par rapport à celui de l'année dernière. Le secrétaire général souligne qu'un énorme travail de suivi des subventions a été réalisé par son service et celui de l'agence comptable secondaire. Les montants ne peuvent être garantis d'une année à l'autre. Ces subventions viennent de l'autorité allemande qui a ses propres grilles de lecture et par ailleurs, ces subventions sont fonction des effectifs des élèves. Ainsi elles peuvent augmenter ou baisser selon les situations qui apparaissent au niveau des effectifs.

Le secrétaire général a indiqué des investissements futurs concernant l'éclairage et les ascenseurs sur le site de Giesing, l'amélioration des blocs sanitaires ainsi que la rénovation des salles des personnels sur les deux sites.

Concernant la prime de fin d'année, une représentante des personnels a demandé des précisions concernant les personnels travaillant à temps partiel. Le secrétaire général a répondu que la prime sera calculée au prorata des heures effectuées selon la nature du contrat du personnel et sa fonction.

Une représentante des personnels demande si le budget est soumis au vote pour adoption. Le proviseur répond que le budget est soumis au vote pour avis. Cet avis n'est pas contraignant. Le budget du LJR est une partie du budget général de l'Agence.

Vote du budget 2024 :

CONTRE : 4

ABSTENTION : 3

POUR : 13

La partie budgétaire étant désormais présentée, le proviseur remercie à nouveau le secrétaire général et ses personnels pour le travail réalisé. Il précise également que le LJR réfléchit actuellement à la création d'une fondation LJR et qu'une étude sur le point de vue réglementaire sera prochainement réalisée. Cette fondation aura pour vocation de recueillir des dons qui financeraient, par exemple, des projets d'équipement spécifiques (informatiques, matériel sportif...).

4d. Tableau des voyages et des sorties scolaires à venir

Le secrétaire général présente le tableau actualisé des voyages scolaires pour l'année en cours et le proviseur soumet les voyages aux votes des membres du CE.

Le secrétaire général précise que certains voyages sont intégralement pris en charge sur le budget de l'établissement, notamment les Jeux de la ZECO pour les 4^e (EPS), le projet Jeunes reporters : une petite dizaine d'élèves, le voyage MUN. D'autres voyages font l'objet d'une participation financière des familles :

- Voyage à Berlin : 470 € maximum par élève participant pour un voyage du 28 avril au 2 mai 2024
- Classe verte des CPA à Mittenwald du 06 au 8 mai 2024 : 140 € par élève participant
- Classe verte des CE2A à Mittenwald du 06 au 8 mai 2024 : 150 € par élève participant

Les représentants des élèves souhaiteraient savoir s'il serait possible d'avoir, dès début de l'année, l'ensemble des voyages et sorties. Ils indiquent également que les collégiens aimeraient davantage de classes vertes.

Le proviseur répond qu'il n'est pas possible d'avoir en début d'année toutes les informations relatives aux sorties et aux voyages car les professeurs les déterminent tout au long de l'année. Cependant au CE du mois de juin, un

maximum de voyages / sorties est voté. Pour ce qui est du nombre de sorties / voyages, cela revient aux enseignants et le proviseur les remercie pour leur engagement.

Un conseiller des Français de l'Étranger indique qu'il serait possible d'inviter des élèves du LJR au parlement. La consule générale précise qu'elle évoquera le sujet avec les parlementaires franco-allemands. La directrice qualité et des relations extérieures contactera également les parlementaires pour avoir plus d'information sur le sujet.

Vote sur le tableau actualisé des voyages :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 20

4e. Bilans financiers des voyages passés

Le secrétaire général présente le bilan financier pour information le bilan du voyage à Crozon 2023 : le budget est équilibré pour un montant total de 24 244,69 € avec une participation de l'établissement de 44,69 €

4f. Don divers

- Sans objet

4g. Tableau des conventions entre le LJR et ses partenaires

Pour tenir informée la communauté scolaire des différentes conventions que le LJR a signées depuis le début de l'année, le proviseur les listera régulièrement en CE.

Conventions de mise à disposition de locaux dans le cadre des ateliers péri scolaires

- Jean De Rocher : cuisine
- Agnès Lassalette : cuisine
- Romain Marteau : cuisine + jardin
- Géraldine Carubelli : activités artistiques
- Angelika Markhardt : activités artistiques
- Alix Dos Santos : anglais
- Matilde Tobon Restrepo : espagnol
- Tatiana Timkova : théâtre
- Géraldine Colomba : danse
- Nataliya Deyneka Dupriez : danse
- Linguado Capoeira : capoeira
- Babette Stahlberg : yoga
- Die Münchner Elche e.V. : sport divers

Conventions de mise à disposition des locaux du gymnase

- Die Münchner Elche e.V.

Conventions de mise à disposition de la salle bleue

- Chorale Atout-Choeur e.V.
- Théâtre Jean Renoir e.V.
- Géraldine Colomba (cours de Pilate pour le personnel)
- Paroisse française (catéchisme)

Une représentante de personnels s'interroge sur la convention avec la Paroisse. Le proviseur indique que cette convention est présentée tous les ans. Il s'agit de mettre à disposition des espaces à des catéchèses qui en font la demande.

4h. Mesure de carte scolaire

Le proviseur indique que lors du pré-CSA du 17 novembre 2023, l'AEFE a fait les propositions suivantes pour le Lycée français Jean Renoir de Munich, qui seront présentées au comité social d'administration du 12 décembre 2023 :

- **Fermeture au 31 août 2024 des postes n°844 et n°11119 : Enseignants 1er degré**
- **Ouverture au 1er septembre 2024 d'un poste d'enseignant formateur du second degré en Philosophie interzones (ZECO-ZENOS)**

Le proviseur indique que ces fermetures ne conduisent à aucune suppression de postes. Elles sont liées au départ à la retraite de deux personnels du LJR. Par ailleurs, les effectifs ayant diminué fortement ces dernières années, ces fermetures permettront d'adapter au mieux la structure de l'établissement à la réalité des effectifs sans impact sur les PDL.

Les représentants des personnels ne partagent pas l'avis du proviseur. Ils voient, dans ces fermetures de postes, une baisse de la qualité de l'enseignement car si les professeurs doivent être remplacés, ils le seront nécessairement par des personnels de droit local et, de ce fait, il n'y a aucune garantie que les futurs PDL soient des titulaires de l'éducation nationale.

D'autres membres invités du CE prennent également la parole pour corroborer le discours des représentants des personnels. Un représentant des Français de l'étranger précise que depuis qu'il siège en CE, il doit régulièrement prendre part à un vote qui demande la fermeture de postes et il s'inquiète également de la baisse potentielle du nombre de personnels titulaires. Ce sentiment est également partagé par les parents.

Le proviseur répond qu'il constate qu'à Munich il ne manque a priori pas de candidature de professeurs titulaires de l'éducation nationale au premier degré.

La discussion sur la fermeture de poste a aussi soulevé la question sur la fermeture potentielle de classes. Le proviseur a indiqué qu'il ne pouvait pas se prononcer avant mai - juin, sur les éventuelles fermetures de classes.

Vote sur la fermeture de deux supports de résidents au 1^{er} degré :

CONTRE : 8
ABSTENTION : 5
POUR : 7

Vote sur l'ouverture de support EF2D en philosophie :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 1
POUR : 19

5. Vie de l'établissement / Pédagogie

5a. Date des examens et validation des dates des épreuves de CCF en EPS

Le proviseur adjoint présente le calendrier à ce jour connu des examens de fin d'année.

Classes de 1^{ère}

- Épreuve écrite de français : Lundi 3 juin 2024, de 8h à 12h

Classes de Terminale

- Épreuve écrite d'ABIBAC "Histoire-Géo" : mercredi 29 mai 2024 de 13h à 18h (d'habitude, l'épreuve d'ABIBAC "Allemand Langue et littérature" est la veille : en attente de confirmation)
- Épreuve écrite de philosophie : Mardi 4 juin 2024, de 8h à 12h
- Épreuves écrites de spécialités : Mercredi 5 juin et jeudi 6 juin 2024, de 8h à 11h30 ou de 8h à 12h selon les spécialités

CCF (Contrôle en Cours de Formation) en EPS :

- Mardi 21 novembre 2023 ou jeudi 23 novembre 2023 : Épreuves : Musculation / Relais-Vitesse / Step / Football
- Mardi 6 février 2024 ou jeudi 8 février 2024 : Épreuves : Badminton / Musculation / Danse / Musculation
- Mardi 14 mai 2024 ou jeudi 16 mai 2024 : Épreuves : Demi-fond / Volley-ball / Ultimate / Relais-Vitesse

DNB

Les épreuves écrites auront lieu le lundi 10 et le mardi 11 juin 2024

5b. Les projets AEFÉ :

Semaine des lycées français du monde, année du sport, JIJ2024, concours photos

Au cours du premier trimestre, de nombreuses actions, portées par les personnels ont eu lieu. Ci-après quelques informations



Marathon de Munich : 32 élèves de Sendling et 8 personnels des campus de Sendling et Giesing ont couru le marathon de Munich en relais.



Course solidaire au primaire : Les élèves ont couru pour une bonne cause. Une cérémonie de remise de chèque a lieu le 30/11 à Giesing en présence des deux associations. Les élèves, grâce à leurs parrains et marraines ont récolté plus de 18.000 euros au bénéfice de SOS Kinderdorf et de l'UNICEF.



unicef SOS KINDERDORF
In Deutschland und der Welt



CONCOURS PHOTO
Zone d'Europe Centrale et Orientale

PAR LE THÈME DU **SPORT SCOLAIRE**

LA ZONE D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DE L'AEFE ORGANISE UN CONCOURS DE PHOTOS OUVERT À TOUS LES ÉLÈVES DU CE2 À LA TERMINALE. LE CONCOURS SE DÉROULE DE SEPTEMBRE À MI-DÉCEMBRE 2023

RENSEIGNE-TOI !



Athènes 2024
JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE

Le Lycée Jean Renoir candidat aux JIJ 2024 !

Le dossier de candidature pour la deuxième participation du LJR aux JIJ 2024 à Athènes a été déposé. Les résultats des établissements sélectionnés seront annoncés courant décembre.



SEMNAINE DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE

Pour valoriser encore mieux faire connaître le système éducatif français à l'étranger, chaque année depuis 2017, une Semaine des lycées français du monde se déroule fin novembre.

Cette année, la sixième édition s'est tenue du 28 novembre au 3 décembre 2023. Durant toute cette semaine, les enseignants du primaire et du secondaire ont proposé aux élèves des activités particulières.

22

Le proviseur adjoint présente également quelques-uns des très nombreux projets cette année au LJR. Le LJR est un établissement particulièrement vivant dans lequel les professeurs sont très investis pour leurs élèves. Ces mises en avant de projet reflètent ce travail et le proviseur adjoint remercie les professeurs pour leur engagement.

Remarque des représentants élèves : les élèves qui souhaitent soutenir et supporter les équipes du LJR, sont prévenus trop tard des dates de compétitions. Serait-il possible de les publier deux semaines à l'avance. Le proviseur indique qu'il se rapprochera des professeurs organisateurs pour les informer de cette attente des élèves. Le service communication du LJR sera également sensibilisé.

5c. Stage en classe de seconde

Les stages en entreprise des élèves de 2de auront lieu du 10 au 21 juin 2024. Les élèves peuvent choisir de vivre les deux semaines dans la même entreprise, ou de scinder les deux semaines pour découvrir deux lieux différents.

Il convient de privilégier les stages dans les pays germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse) ou en France.

La dernière semaine de juin 2024 seront organisés des entretiens en visio entre les élèves et des professeurs/des parents pour que les élèves aient l'occasion de partager leur vécu et de réfléchir sur leur expérience.

5d. Agora Monde

Dates importantes :

- Du 11 au 15 décembre 2023 : Salon virtuel d'orientation AEFÉ-Agora Monde
- Du 20 au 26 mai 2024 : Semaine ADN Développement durable

Point sur le programme ADN-AEFÉ (échanges scolaires en Seconde) : très nombreuses candidatures cette année 2023-2024, ce qui montre un engouement certain pour ce dispositif spécifique à l'AEFE.

Les candidats retenus se verront proposer un binôme par l'algorithme au courant du mois de janvier, lors d'un 1er et d'un 2ème tour. Les candidats retenus qui n'obtiendraient malgré tout pas de proposition de binôme pourront participer au 3ème tour, via le forum ADN-AEFÉ sur la plateforme Agora Monde.

6. Vie de l'établissement / Informations diverses

6a. Poste de chargé de communication

Le proviseur informe officiellement la communauté scolaire que le LJR compte depuis fin octobre un nouveau chargé de communication. Il le remercie pour sa première lettre d'information et précise qu'il sera également étroitement associé à toutes les actions et communications à réaliser dans le cadre de l'anniversaire des 70 ans du LJR.

6b. Label Kita Élysée

Le 15 août dernier, le proviseur a adressé un courrier au réseau des Kita Élysée pour leur demander que le LJR obtienne le Label « Élysée – Kita ». En date du 4 octobre 2023, le LJR obtenait une réponse positive. Pour retrouver le courrier : [CLIQUER ICI](#)

Axe fort de la coopération éducative franco-allemande, le réseau des écoles maternelles bilingues « Élysée 2020 » ou « Élysée Kita » vise à favoriser le développement de la langue allemande en France et de la langue française en Allemagne par un apprentissage précoce et une réflexion en amont sur la continuité du parcours. L'objectif est d'apporter une contribution constructive à une Europe du multilinguisme.

Le proviseur remercie la Directrice qualité et relations extérieures pour le suivi de ce dossier.

6c. Label Umweltschule 2023 et projets 2024

Pour la 3^e année consécutive, le LJR a obtenu le Label « Umweltschule » avec 3 étoiles. Distinction la plus élevée dans ce Label délivré par le ministère bavarois de l'éducation. Des remerciements sincères et appuyés sont adressés par le proviseur aux personnels impliqués dans ce projet et les très nombreux élèves pour leur engagement.

Le proviseur informe également la communauté scolaire des deux thèmes retenus par les élèves et les personnels pour l'année 2023-2024 :

- *Thema 1: Maßnahmen zum Klimaschutz / zur Klimaanpassung – ökologische und soziale Verantwortung*
- *Thema 2: Abfallreduzierung und -trennung, Reduzierung der Menge und der Umweltauswirkungen von Schulmaterialien*

6d. Certificat de Condition d'Exercice

Le proviseur informe la communauté scolaire que le lycée dispose de 3 formateurs PSC1. Avant de pouvoir lancer les formations en interne, il fallait que le LJR obtienne le CCE (Certificat de Condition d'Exercice). Cette autorisation a été délivrée le 10 février 2023. Pour retrouver le courrier : [CLIQUEZ ICI](#)

Comme le précise le courrier : « L'agence pour l'enseignement français à l'étranger certifie que le lycée français Jean Renoir de Munich (Allemagne) peut assurer sur le territoire de sa compétence administrative et conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, les formations aux unités d'enseignements suivantes :

- Prévention et secours civiques de niveau 1
- Sensibilisation aux gestes qui sauvent

En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté du 19 août 2019 précité, le présent certificat de condition d'exercice est valable pour la période : du 10 février 2023 au 10 février 2025 inclus. »

6e. Plan de prévention du harcèlement (actions et formations)

Le proviseur informe la communauté scolaire que le LJR intègre cette année le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, PHARE. Il précise que c'est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement.

L'objectif est de former les équipes à mettre en place le programme PHARE au sein du Lycée Jean Renoir :

- en sachant repérer les situations de harcèlement
- en formant et en accompagnant des élèves ambassadeurs
- en s'entraînant à la tenue d'entretiens avec les élèves ou les parents
- et en élaborant un protocole établissement pour lutter contre le harcèlement entre élèves.

Pour le LJR, ce sont 8 personnels (4 au primaire et 4 au secondaire) qui seront formés tout au long de l'année, ainsi, le projet PHARE sera pleinement opérationnel à la rentrée 2024.

6f. Bilan des portes ouvertes du 18 novembre 2023

Près de 100 familles sont venues visiter le site de Giesing. Cela représente une augmentation de 100% par rapport à l'an passé à cette même date. Notre stratégie publicitaire, s'appuyant sur tous les vecteurs de communication (réseaux sociaux, sites internet, partenaires, affichages, distribution de flyers) a permis de toucher un public plus large. Un très grand merci à tous les participants à cette journée portes ouvertes. Les prochaines portes ouvertes auront lieu samedi 3 février 2024.

6g. Point d'étape sur le « Schutzkonzept »

Le proviseur rappelle que le Schutzkonzept est obligatoire. Il est à mettre en œuvre à la demande de la ville de Munich. C'est un document qui décrit toutes les mesures que met en place une Kita pour une meilleure protection de l'enfant contre toute forme de maltraitance infantile, qu'elle soit physique, psychologique ou sexuelle, qu'il s'agisse de négligence ou de mauvais traitement.

Le concept s'appuie sur le droit des enfants (§8a SGB VIII), notamment le droit à la protection, au développement personnel et à la participation. Il permet de se pencher sur les thèmes de pouvoir et d'abus, de repérer les signaux d'alerte et de définir des procédures appropriées en cas de risques ou de danger avéré.

La présentation d'un Schutzkonzept aux autorités locales est désormais pour toute Kita une condition préalable à l'obtention de l'autorisation d'exercer (Betriebslaubnis- § 45 SGB VIII).

Le mercredi 22 novembre 2023, journée sans élèves, les équipes de maternelle ont bénéficié d'une formation animée par deux référentes de la ville de Munich et destinée à l'analyse de risques et à l'identification de situations, contextes, comportements préoccupants en lien avec la maltraitance infantile.

Le Schutzkonzept est en cours de validation par la ville de Munich.

6h. Accueil des élèves de moins de 3 ans : bilan et perspective

Le proviseur fait un point sur l'accueil des moins de trois ans. Dès cette année, nous avons accueilli quelques enfants de moins de trois ans dans des classes doubles (TPS / PS) à effectifs réduits. Nous avons adapté les salles de classe (jeux et mobilier) et avons mis en place un coin "change" adapté aux tout-petits.

Nous avons renforcé notre équipe avec un personnel dédié et qualifié.

Nos perspectives : Renforcement des activités spécifiques / formation des personnels / Adaptation des espaces extérieurs et aménagements supplémentaires (toilettes / salles de sieste ...)

Bien que dans les textes, l'âge légal d'entrée au Kindergarten soit fixé à 3 ans révolus, une latitude est donnée aux Kita pour permettre l'accueil d'enfants âgés de 2 ans et 10 mois. Face au nombre croissant de demandes d'inscription dès l'âge de 2 ans constaté lors des campagnes d'inscription de ces deux dernières années, une étude est en cours sur la faisabilité de l'accueil d'enfants dès 2 ans. Cette étude s'appuie sur les textes bavarois et comprend un chiffrage des investissements nécessaires à l'organisation d'un groupe-crèche (Krippengruppe), une évaluation des moyens, un concept organisationnel et un concept pédagogique pour les 2-3 ans.

Si la ville de Munich a cette année, au regard du manque crucial de places en crèche, autorisé exceptionnellement l'accueil de 2 enfants de 2 ans et 6 mois, il sera nécessaire de déposer un dossier auprès des autorités locales pour obtenir l'autorisation d'accueillir davantage et de façon régulière des enfants dès l'âge de 2 ans.

6i. Rénovation du gymnase

La mairie de Munich a délivré le permis de construire pour les travaux de rénovation du gymnase. Suite à la délégation de signature reçue de la part de Madame La Directrice de l'AEFE, le proviseur a signé le marché de travaux enclenchant la phase de lancement de la rénovation du gymnase. A cet effet, au retour des congés de fin d'année, l'architecte viendra présenter à la communauté éducative les travaux prévus ainsi que le phasage de cette opération.

7. Vie de l'établissement / Sécurité

7a. Bilan des exercices de sécurité du 1er trimestre

Le secrétaire général indique que les exercices réglementaires obligatoires d'évacuation incendie et d'attentats intrusion ont été réalisés au cours du 1er trimestre.

Les exercices se sont très bien déroulés. Les temps d'évacuation sont satisfaisants et les comportements des usagers bien adaptés. Cependant, plusieurs axes d'amélioration ont été définis :

- Système d'alerte pour le déclenchement du PPMS : en lien avec les services de l'agence, un dossier de demande de subvention sera déposé pour équiper à terme chaque site d'un dispositif d'alerte pour le PPMS
- Nécessité d'aménager des espaces d'attente sécurisés à chaque étage pour l'accueil d'élèves ayant des difficultés de déplacement et donc d'évacuation par les escaliers et mise en place d'un protocole spécifique

Le secrétaire général a précisé que des exercices seront prévus pendant la pause et méridienne et les après-midis.

7b. Mise à jour du PPMS

Le secrétaire général indique que comme chaque année, le lycée Jean Renoir a procédé à la mise à jour de ses Plans de prévention et de mise en sûreté. Ces plans mis à jour sont ensuite transmis à l'AEFE ainsi qu'au poste diplomatique.

L'établissement réunira une commission hygiène et sécurité pour faire le point sur ce dossier ainsi que sur les évolutions des dispositifs.

7c. Missions AEFE et Ambassade

Le proviseur indique que deux missions sont à venir :

Mission ambassade : vendredi 15 décembre à 10h00. Le numéro 2 de l'ambassade de France en Allemagne, en charge de la sécurité pour toutes les emprises françaises en Allemagne sera présent au LJR pour une visite des locaux vendredi 15/12

Mission AEFE : au retour des congés de fin d'année, une mission sécurité et immobilière se déroulera au LJR. Il s'agira de budgéter les travaux nécessaires pour rénover totalement les systèmes d'alerte PPMS du site de Giesing et du site de Sendling.

8. Questions diverses

Il n'y avait pas de questions diverses posées en amont du CE, cependant le proviseur répond à quelques questions posées par les membres du CE.

Personnels

RAS

Parents

Les parents demandent où le LJR en est de la question de l'usage des téléphones portables et des montres connectées par les élèves.

Le proviseur répond que ce travail est engagé avec le CVC, le CVL et les parents de l'APELM volontaires pour discuter du projet. Des réunions de travail seront programmées.

Elèves

Les élèves n'ont pas déposé de questions diverses, mais, en séance, ils demandent plus de vigilance sur la protection des affaires déposées dans la salle des sacs (vols) et comment remédier à l'engorgement du Hall pendant les périodes hivernales.

Le proviseur et le CPE entendent cette demande des élèves. Pour la protection des affaires déposées dans le hall, le proviseur rappelle que les élèves sont régulièrement sensibilisés à ne pas laisser dans leurs sacs des objets de valeur. Pour l'engorgement dans les couloirs lorsqu'il fait froid dehors, les solutions sont peu nombreuses. Il faut composer avec les espaces du LJR.

Avant de clôturer la séance, le proviseur tient à remercier chaleureusement Madame Sylvie GAMICHON, secrétaire du primaire qui prendra sa retraite au 31 décembre 2023. Il salue son engagement remarquable, sa disponibilité permanente et son travail de très grande qualité.

Fin de séance à 21h50

Madame Dalia NOËL-BARON

Représentante des personnels



Monsieur Alain HOUILLE

Proviseur

